

## SYNDIC – GERANCE – TRANSACTIONS - LOCATIONS

### HONORAIRES TRANSACTIONS

Les honoraires s'entendent toutes taxes comprises (TTC), TVA incluse au taux actuel de 20 %. Tarifs pour un bien unique, à la charge du mandant. En cas de prestation multiple, honoraires fixés sur devis accepté par le mandant. En cas d'inter-cabinet ou de délégation, honoraires fixés au mandat d'origine.

	MANDAT EXCLUSIF OU SUCCES	MANDAT SIMPLE
De 0 à 100 000 €	8 %	9 %
De 100 001 à 250 000 €	7 %	8 %
De 250 001 à 400 000 €	6 %	7 %
De 400 001 à 550 000 €	5 %	6 %
De 550 001 à 700 000 €	4.5 %	5.5 %
De 700 001 à 850 000 €	4 %	5 %
De 850 001 à 1 000 000 €	3,5 %	4,5 %
Au-delà de 1 000 001 €	3 %	4 %

Tarifs en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2019.

Locaux commerciaux (murs), fonds de commerce, terrains à bâtir, 10 %.  
Place de parking ou garage, quel que soit le type de mandat, forfait à 3500 €.